

depuis long-tems Mr. Clive demandoit & répétoit à la Compagnie des Indes, il faut se rappeler que le Nabab de Bengale prédécesseur du moderne, lui devoit son élévation & l'avoit gratifié en cette considération d'une pension de 30000 livres sterlings, pour le recompenser de sa bravoure & de son zèle; que la Compagnie Angloise des Indes, à laquelle le Nabab avoit cédé trois Provinces considérables, s'étoit engagée à payer annuellement, à titre de redevance pour ces trois Provinces, une pareille somme au Nabab; ce qu'il n'auroit pû faire si le Lord Clive ne l'avoit pas placé sur le Trône de *Bengale*; & qu'enfin, par convention passée entre le Nabab & la Compagnie, celle-ci devoit remettre le total de cette redevance à Mr. Clive. L'affaire est ainsi heureusement finie pour cet opulent Seigneur. La Cour & les plus desintéressés de la Compagnie l'ont trouvée très-juste, & que sa présence au *Bengale* étoit le plus sûr moyen d'en rétablir & d'en mettre toutes choses sur un pied également florissant & lucratif. De suite la Compagnie a réglé que ses troupes effectives dans l'*Inde* seroient portées à 4000 hommes; celles du Roi au service de la Compagnie le seront à 3000; & la Compagnie portera jusqu'à 6000 le nombre des Cipayes & autres auxiliaires du Pays qu'elle entretient à son service: Etablissement militaire dans l'*Inde* qui coute à présent à la Compagnie environ cent cinquante mille livres sterlings par an, mais ce qui lui en reviendra passera le triple, à vûe de pays. Mr. Clive est parti le 14. pour *Bengale*.

Mais on a appris de tristes nouvelles de ces contrées, que les Vaisseaux l'*Ashburnham* & le *Plassy* en ont apportées le 30. Avril, le premier